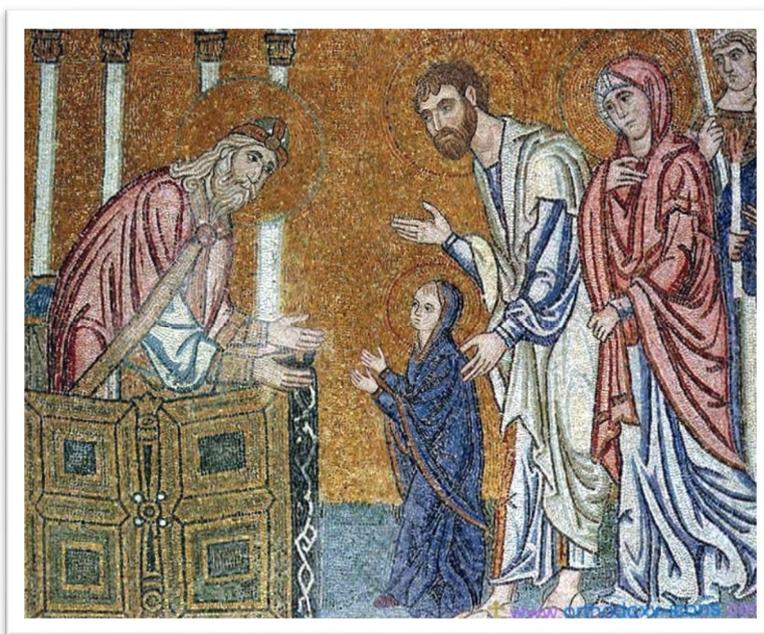




# L'Oblation bénédictine

Ne rien préférer à l'amour du Christ

Une recherche de Dieu  
Un appel à la conversion du coeur





---

ABBAYE SAINTE-MARIE DES DEUX-MONTAGNES

2803, ch. d'Oka  
Ste-Marthe-sur-le-Lac  
(Québec) CANADA  
JON 1P0

---

# Outil d'information<sup>1</sup> à l'intention des personnes intéressées par l'oblation bénédictine

## Quelques définitions

**Oblat**: chrétien appelé par Dieu à vivre l'Évangile, selon l'esprit de saint Benoît, et qui se lie par l'oblature, à un monastère bénédictin.

**Oblature** : de façon générale, l'institution des oblats bénédictins et de façon plus précise, l'ensemble des oblats rattachés à un monastère. La demande d'un chrétien à devenir oblat suppose des liens sérieux avec le monastère auquel il désire appartenir. Une période de formation d'environ un an précède l'oblation, période marquée par un rite d'admission. Lors de la liturgie de l'oblation, le futur oblat sera reçu par l'Abbé, l'Abbesse ou sa déléguée.

**Oblation**<sup>2</sup> : l'oblation est l'acte par lequel un chrétien s'offre à Dieu pour vivre plus particulièrement sa consécration baptismale. Il devient membre d'une communauté monastique, mais pas au même titre que les moines.

## L'oblat et le monastère

L'oblation fait de l'oblat un membre de la famille monastique. Ce lien aide l'oblat à prendre davantage conscience de ses responsabilités humaines (familiales, professionnelles, sociales) et chrétiennes (ecclésiales et paroissiales) et n'entraîne pas de la part de l'Abbé une juridiction.

Par l'oblation ou l'entrée en oblature, des liens sont établis entre l'oblat et le monastère. Ces liens sont fondés sur des devoirs de charité, de divine amitié et ils se définissent par :

### 1. Une communion spirituelle :

- un partage incessant de la prière et du travail, de l'adoration et de la louange;

---

<sup>1</sup> Ce document a été préparé à partir des publications suivantes : Statuts des oblats et des oblates, Abbaye Sainte-Marie des Deux-Montagnes et La Profession d'un oblat est-elle ne consécration ? Dom Jean Gaillard, o.s.b.

<sup>2</sup> Au terme d'oblat est associé celui d'oblate, non exprimé afin de ne pas alourdir le texte.

- l'engagement de l'oblat et l'acceptation de la communauté;
- la prise en charge spirituelle mutuelle du monastère et de l'oblat;
- une possibilité de contacts avec le monastère;
- les suffrages après la mort.

## **2. Une promesse :**

- à tendre à la perfection de la vie chrétienne selon la règle de saint Benoît et selon les modalités adaptées à la vie séculière;
- devant Dieu et tous les saints.

## **3. Une meilleure mise en valeur de la consécration baptismale :**

- De la part de l'oblat, l'oblation est un engagement à un service de Dieu plus exigeant, à la suite du Christ et selon l'Évangile. Elle vise donc à une meilleure mise en valeur de la consécration baptismale. L'oblat est appelé à la conversion du coeur, de ses moeurs, à une conversion vers Dieu.
- À la donation de l'oblat, répond une acceptation de la part de Dieu et du Christ exprimée par l'Église en prière dans un rite sacré, une bénédiction divine vient sur lui et des grâces lui sont promises pour l'avenir, ces grâces n'étant toutefois pas celles du moine.
- L'oblat participe cependant, dans une certaine mesure, à la consécration du moine comme il participe à la communauté fraternelle des moniales ou des moines, aux bonnes oeuvres et aux échanges de biens spirituels qui se font dans le monastère.

## **4. Un esprit de prière et une ascèse spirituelle**

L'oblat consacre des instants privilégiés à la prière :

- la prière personnelle et silencieuse;
- la prière liturgique en union avec son monastère;
- le Psautier utilisé plus librement ou même le chapelet considéré désormais par l'Église comme une authentique participation à la prière liturgique.
- l'écoute assidue de la parole de Dieu en entretenant un climat de silence.

Selon ses conditions de vie, chacun pourra choisir avec le conseil de la moniale déléguée.

La vie de l'oblat est une vie pascale en association avec le Christ. Cette vie est décrite par la Règle comme une ascèse spirituelle.

- L'oblat recherche la volonté de Dieu en esprit d'obéissance.
- Il cultive l'esprit de pauvreté sous la forme d'une liberté spirituelle à l'égard des biens extérieurs et intérieurs.
- Il s'exerce à la discrétion (le discernement dans la pratique de l'ascèse parfaitement résumée dans les douze degrés d'humilité de la Règle de saint Benoît).
- Il pratique le bon zèle avec un fervent amour dans un climat de paix et de joie.

La formation doctrinale et spirituelle est assurée surtout durant le temps de probation. Elle est complétée par la Réunion annuelle, quelques rencontres facultatives au cours de l'année, 2 ou 3 lettres circulaires, enfin par des possibilités de contacts avec le Monastère ou des séjours à l'hôtellerie.

L'Oblature se situe au coeur même de l'Église et participe à sa contemplation et à sa mission. Elle rappelle la primauté des valeurs spirituelles dont les monastères portent le témoignage spécial dans l'Église.

*« Qu'ils ne préfèrent absolument rien au Christ  
...afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié! »*

